

Zeitschrift: Bulletin de la Société pédagogique genevoise
Herausgeber: Société pédagogique genevoise
Band: - (1898)
Heft: 7

Artikel: Communications du Comité
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-239107>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

**Assemblée générale du 15 Décembre 1898, petite salle
de l'Institut.**

Présidence de M. Lucien BAATARD, président.

1^o Communications du Comité.

En ouvrant la séance, M. le Président exprime le chagrin très vif causé à notre Société par les décès d'Alexandre Gavard et de Louis Gilliéron.

La mort d'Alexandre Gavard a plongé notre pays dans la consternation et le deuil. Le peuple de Genève, unanimement ému et sentant toute l'étendue de la perte qu'il venait d'éprouver, a fait des funérailles magnifiques à ce magistrat éminent dont la carrière si active et si brillante, quoique trop tôt brisée, fut celle d'un homme de cœur et de talent animé sans cesse du désir d'être utile à sa patrie. La disparition de ce grand citoyen est particulièrement douloureuse au corps enseignant, à ceux que préoccupe l'avenir de nos écoles. La manière la plus digne d'honorer la mémoire de Gavard, ce sera de consacrer toujours mieux nos efforts à l'œuvre qui fut la pensée dominante de sa vie, à l'amélioration constante de notre instruction populaire.

Fils de ses œuvres, Louis Gilliéron laisse l'exemple d'une vie de travail. Obligé de gagner son pain de bonne heure par de modestes leçons dans une institution privée de notre ville, il s'instruisit de son mieux dans ses moments de loisir. Après un séjour de quelques années à l'étranger, il revint à Genève et entra en 1883 dans l'enseignement primaire. Passant par la filière de cette époque, il fut nommé sous-régent après avoir franchi les étapes de stagiaire et d'élève régent.

Le législateur de 1886 venait de prescrire l'introduction des travaux manuels dans les écoles primaires. C'était une tentative hardie, une entreprise considérable à la tête de laquelle il fallait un homme convaincu et ne ménageant pas sa peine. Gilliéron se chargea de cette tâche ; on sait avec quel dévouement il s'en acquitta. Il lui arriva de commettre des erreurs, d'exagérer l'importance de l'exercice manuel et de perdre de

vue l'harmonie de diverses branches d'étude. Mais on doit reconnaître aussi qu'il eut à lutter souvent contre les préjugés, le manque d'initiative, et on peut lui rendre cet hommage que les difficultés dont fut semée sa route n'affaiblirent pas un instant son amabilité envers chacun. Nous gardons de lui le souvenir d'un excellent collègue, d'un inspecteur consciencieux, au caractère affable et empreint de la plus grande douceur.

Sur l'invitation de M. le Président, l'Assemblée se lève en signe de deuil.

La démission de M^{me} Charrey est acceptée.

A l'unanimité l'Assemblée admet dans la Société M^{lles} Marguerite Delaigue, Emilie Fafi et Esther Mermoud, sous-régentes, présentées avec préavis favorable du Comité.

2° HYGIÈNE A L'ÉCOLE.

Par quels moyens pouvons-nous lutter contre la malpropreté de certains élèves ?

Sujet introduit par M^{me} Ballet.

M^{me} Ballet donne lecture du travail suivant que nous insérons *in extenso*.

Mesdames et Messieurs,

La spécialité qui m'occupe depuis le mois de novembre 1893 a attiré mon attention sur tout ce qui concerne l'éducation physique de nos élèves, aussi bien sur leur état général de propreté que sur un système de gymnastique correctif et récréatif pour nos jeunes filles, qui trop longtemps ont été négligées. Je ne dirai rien aujourd'hui des exercices physiques ; le Département étudie activement la question et nous ne doutons plus que ses efforts ne tendent à donner à notre population féminine la part qui doit lui être échue dans cette branche.

Je désire traiter avec vous, chers collègues, ce qui concerne l'hygiène de nos enfants dans les soins corporels ; il y a là un point noir, vous en conviendrez, et si je vous rappelle que j'ai chaque jour 6 à 10 classes à diriger, que j'ai souvent eu maille à partir avec les parents, et que je me suis parfois trouvée en